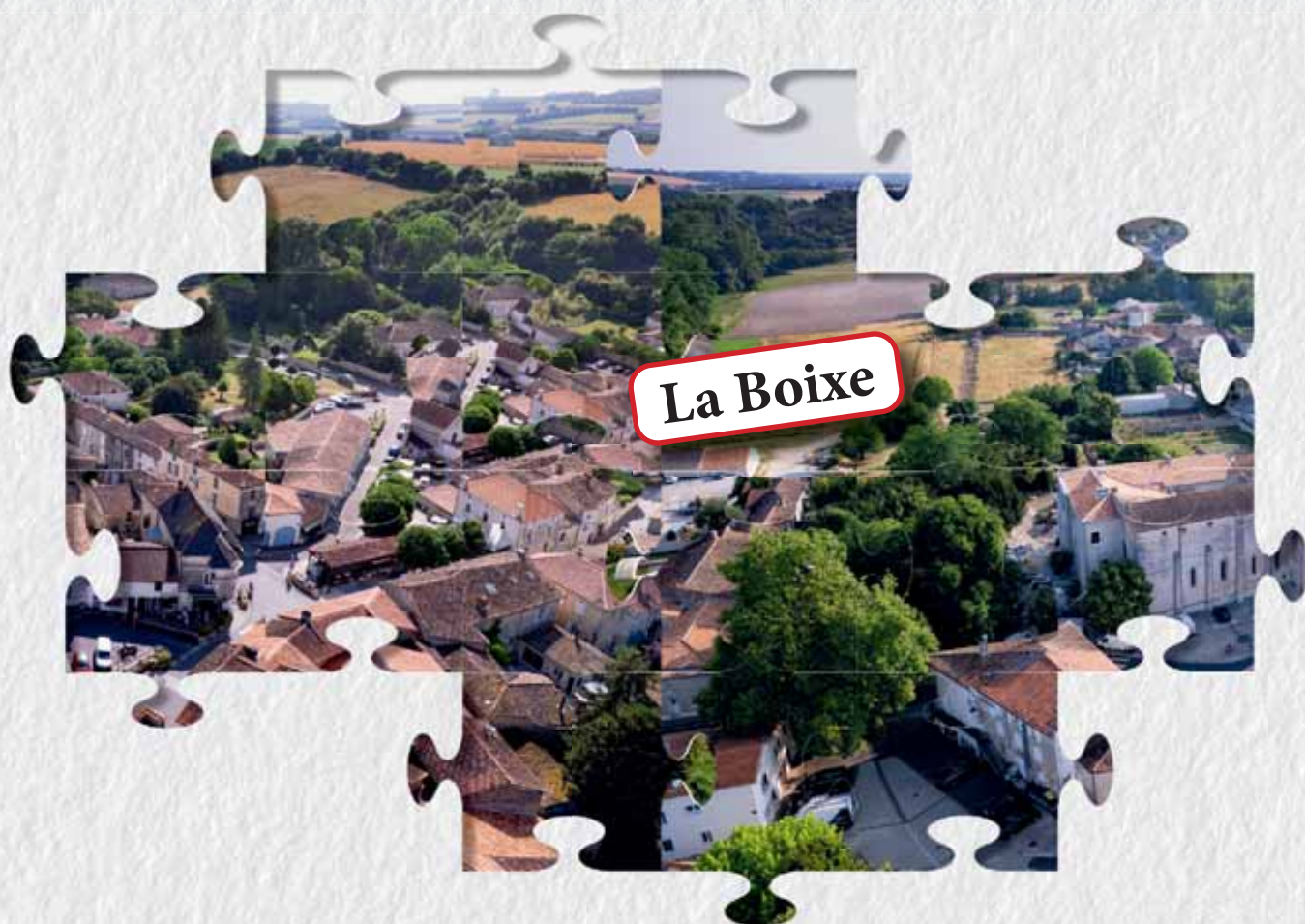


Le P'tit journal de LA BOIXE

Janvier 2026 n°2



Meilleurs vœux
2026

- > Les associations de la commune P 23/24
- > Mise en place de la vidéoprotection P 28
- > 2026, année d'élections municipales P 30



Jean-Marc de LUSTRAC
Maire de La Boixe

Édito

Un été riche en loisirs à La Boixe	5
Ça bouge à La Boixe	8
Du nouveau dans nos commerces	15
À vos agendas	17
Ma santé à la une	19
Projet municipaux / Info smunicipales	25
Intelligence artificielle / Réseaux sociaux : Attention danger !	31



Janvier 2026 n°2

Commune de La Boixe

Mairie de Vars

33 rue principale – Vars

16330 La Boixe

Tél. : 05 45 39 73 04

Mail : mairie@mairie-laboixe.fr

Mairie de Montignac

25 avenue de La Boixe

Montignac - Charente

16330 La Boixe

Tél. : 05 45 39 70 09

Mail : montignac@mairie-laboixe.fr

Directeur de la publication :

Jean-Marc de Lustrac

Maire de La Boixe

Responsables de la rédaction :

Bruno Camy

Catherine Montheil

Comité de presse :

Laurence Pinaud -

Maryse Potel - Jean Raineteau

Création maquette - Impression :

Imprimerie MÉDIAPRINT

Tirage en 1 700 exemplaires

Imprimé sur papier recyclé.

Crédits photos : Adobe Stock
et Commune de La Boixe

Un mandat ! Une commune !

Cette fin d'année marque l'achèvement d'une mandature importante, quelques mois après la fusion de Vars et Montignac, qui a donné naissance à une commune de près de 3 000 habitants : La Boixe. Ce rapprochement renforce notre capacité d'action et nous permet d'aborder l'avenir avec ambition.

Au cours de ce dernier mandat, plusieurs projets structurants ont profondément transformé notre commune.

La Maison France Services a ouvert ses portes, simplifiant les démarches du quotidien et rapprochant habitants et services publics.

La médiathèque, modernisée et agrandie, est devenue un véritable lieu de culture et de rencontres, proposant des animations variées pour tous les âges et renforçant le lien entre les générations.

Le projet architectural de la nouvelle cantine scolaire est désormais finalisé et entrera bientôt dans la phase de travaux, offrant aux enfants un cadre moderne et fonctionnel.

Le skatepark, très attendu par la jeunesse, viendra compléter nos équipements de loisirs, et le déploiement du système de vidéoprotection progresse avec l'installation des caméras, pour renforcer la sécurité et la tranquillité dans nos espaces publics.

À ces réalisations emblématiques s'ajoutent de nombreux projets du quotidien : rien que pour 2024, 35 projets d'investissement ont été définis et engagés, illustrant l'attention constante portée à l'entretien, à la modernisation et à l'amélioration de notre cadre de vie.

La halte ferroviaire avance également : les études préliminaires étant achevées, nous entamons maintenant la phase de recherche des financements, étape décisive pour concrétiser cette nouvelle offre de mobilité.

Toutes ces actions ont été conduites dans un cadre budgétaire sain et maîtrisé. Avec un budget d'environ 6 millions d'euros, La Boixe dispose aujourd'hui de bases solides pour continuer à se développer sereinement, malgré un contexte national exigeant.

À l'heure où une page se tourne, je souhaite remercier chaleureusement les élus, les agents, les partenaires, ainsi que vous toutes et tous pour votre confiance. Je tiens également à saluer nos associations et bénévoles, dont l'énergie et les animations régulières font vivre et rayonner notre commune.

Ensemble, nous avons bâti des fondations solides et continuons d'écrire la belle histoire de La Boixe. Je vous adresse tous mes meilleurs vœux de bonheur pour 2026.

Jean-Marc de LUSTRAC, Maire de La Boixe

*« Les projets qui durent sont ceux qu'on bâtit
avec le cœur et la confiance de tous. »*



James CHABAUTY
Maire délégué

Chers administrés,

Pour ce dernier bulletin municipal, en tant que maire, je tenais à vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous m'avez accordée durant ces douze années passées à la mairie de Montignac-Charente.

Je suis très heureux d'avoir pu réduire la dette de la commune de Montignac qui était de 1500 €/ habitant en 2014 à 400 €/ habitant au 31 décembre 2024, tout en maintenant un niveau d'investissement soutenu dans nos structures communales et menant à bien de nombreux et nécessaires travaux. Je ne vais pas faire le rappel, qui serait fastidieux, de tout ce qui a été réalisé ces douze dernières années. Vous en connaissez la liste car, à ce jour, vous utilisez ou empruntez toutes ces réalisations.

J'en profite pour remercier pour leur dévouement et leur fidélité tous les adjoints et conseillers municipaux qui ont travaillé à mes côtés durant ces deux mandats, ainsi que les enseignantes et le personnel communal. Je suis reconnaissant envers les associations de Montignac pour leur dynamisme, leur engagement et leur abnégation à faire rayonner notre village.

La fusion avec la commune de Vars a également permis de créer une entité forte, solide et pleinement représentative au sein du département de la Charente, du Pays du Ruffécois et de la Communauté de Communes Cœur de Charente en devenant la plus importante collectivité de près de 3 000 habitants.

Je tenais également à vous informer de l'avancement du dossier relatif à la consolidation du rempart de notre château médiéval. L'appel d'offres pour sélectionner l'architecte a été lancé début décembre 2025. À ce jour, la commune bénéficie d'une dotation de l'État de 140 000 € ainsi que d'une aide de 70 000 € de la Fondation du Patrimoine. Le montant total de la première tranche s'élève à 320 000 €, la commune nouvelle l'a budgété en 2025 et nous espérons que les travaux pourront commencer au cours du premier semestre 2026. Il est important de se souvenir que ce dossier a été mis en place en 2019 et qu'il a dû franchir de nombreuses étapes, rencontrer des difficultés, surmonter des écueils et surtout convaincre tous les partenaires.

En 2026, une fois que la totalité du rempart sera acquise, son classement sera effectif, car une partie est détenue actuellement par une personne privée. Bien que de nombreux travaux resteront encore à entreprendre, cette première tranche marquera une étape importante dans la conservation de notre patrimoine. La nouvelle équipe municipale aura ensuite toute latitude pour poursuivre ou non la démarche engagée.

Je renouvelle à chacune et chacun d'entre vous mes plus sincères remerciements pour votre soutien, et j'adresse tous mes vœux de réussite à la nouvelle équipe municipale.

Permettez-moi de vous présenter tous mes vœux de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année 2026.

James CHABAUTY
Maire délégué
Montignac-Charente

Un été riche en loisirs à la boîte

La baignade du Portal

C'est un petit coin de fraîcheur niché à la sortie de Vars, caché par le bois. A l'écart de la foule, proche d'une île à laquelle on peut accéder par une passerelle, la plage surveillée du Portal est un petit coin de paradis.



Avec la chaleur de l'été, nombreux sont ceux qui ont fréquenté ce site qui a su garder son côté sauvage. La CDC Cœur-de-Charente, qui gère le site a souhaité préserver ses espaces naturels : la collectivité assure les contrôles de la qualité des eaux, elle a créé, outre un terrain de beach-volley, une petite plage de sable fin qui longe une zone de baignade bien délimitée et finance sa surveillance grâce à un maître-nageur sauveteur diplômé présent du mardi au dimanche.

À côté de la plage, l'île du Murier déroule ses vastes espaces végétalisés sur plusieurs centaines de mètres. Il suffit d'emprunter la petite passerelle sur un bras de la Charente pour découvrir de petits endroits préservés qui invitent à la sieste ou au pique-nique, les pieds dans l'eau. La CDC a également pérennisé la présence d'un foodtruck, pour ajouter de la

convivialité au lieu. Cette année encore, c'est Stéphane Bergeaud, « Chez Bill », qui s'est installé.



Notre camping « Les Platanes » à Montignac

La météo clémente de l'été 2025 a permis une ouverture du camping municipal « Les Platanes » dès le 5 juin et jusqu'au 30 août, offrant une période estivale de 86 jours, soit 13 % supérieure à celle de 2024 (75 jours). On constate toutefois, une baisse globale de la fréquentation de 11,5 % en nombre de nuitées par rapport à 2024 (2 328 nuitées dont 444 de pays étrangers pour 2025), compensée par la location du bungalow en nette hausse de 16% en juillet et août.

Le camping est toujours apprécié pour son calme, son site verdoyant, sa proximité avec la Charente (pêche, canoë), les commerces, ses tarifs attractifs, l'accueil chaleureux et ses

nombreux services gratuits (bibliothèque, VTT, congélateur, machine à laver, ...), sans oublier le très attendu « pots de bienvenue des élus » du samedi soir, moment convivial s'il en est.



Afin d'améliorer le cadre de vie et la sécurité des vacanciers, des travaux ont été réalisés par les services techniques de La Boixe : Entretien (tonte), amélioration du cadre (grillage, bac à sable, claustras autour des poubelles) et fleurissement (avec la participation des élus) ainsi que l'élagage/abattage d'arbres, entretien des sanitaires, installation de la fibre optique et TV, par des entreprises extérieures.

En septembre, le site a accueilli 100 collégiens et 11 professeurs du collège de Saint-Amant-de-Boixe pour une semaine d'intégration de 4 jours (non comptabilisée dans les nuitées globales). Nouveauté : En août, le camping a été doté d'un nouveau site internet et de réservation en ligne via la plateforme « Eloha » en partenariat avec Charentes Tourisme. Le paiement en ligne sera opérationnel pour la saison prochaine. Une réflexion est également en cours pour envisager une prolongation de la période d'ouverture du camping.

Location de canoës : la saison 2025, de mai à août, s'est révélée satisfaisante

Le recrutement de Louka (étudiant et bénévole local) en juillet et en août a permis de soulager les bénévoles de la section, améliorant ainsi l'accueil et la flexibilité des réservations.



Trois types de descentes balisées sont proposées (une descente de 2 h, deux descentes d'une demi-journée chacune et 2 jours avec bivouac au camping), proposant la découverte de la faune, de la flore et des îles de la Charente. Le bilan financier 2025 est excédentaire. Ce qui permettrait, avec une aide complémentaire versée à la section, de pouvoir acquérir de nouveaux canoës (estimation : 1 250 € l'unité) afin de remplacer certains modèles anciens et peu fonctionnels.

Un air d'été et de terroir au marché des producteurs de Pays

Le 9 juillet, la baignade du Portal a accueilli l'un des événements les plus attendus du début d'été : le marché des producteurs de Pays.



Une vingtaine de producteurs locaux y ont proposé leurs meilleurs produits de saison, entre savoir-faire artisanal et spécialités régionales. Chacun était invité à s'attarder sur place, à





s'installer aux tables mises à disposition pour déguster directement les produits achetés. Un espace de cuisson offrait aux visiteurs de faire griller les viandes achetées sur les stands, et une buvette, tenue par le Tennis Club de Vars, permettait de déguster des boissons locales.

Malgré la Pluie, la Fête bat son Plein à Montignac pour le Bal du 13 Juillet

Même si le ciel rappelait la chanson de Claude Nougaro — «La pluie fait des claquettes sur le trottoir à minuit...» — c'est sur le quai de Montignac que les notes de la fête ont résonné le soir du 13 juillet.



Malgré une météo peu clémente, l'évènement a connu un franc succès. Armé de parapluies, le public est venu en nombre pour profiter de l'ambiance et, surtout, assister au spectacle très attendu du feu d'artifice.

La soirée, animée et conviviale, affichait des tables complètes. Dans une atmosphère de guinguette, crêpes et boissons s'échangeaient au son de la musique entraînante.

Un grand merci aux organisateurs de cette belle soirée et à tous les participants qui, par leur présence, ont prouvé qu'à Montignac, l'esprit de fête est plus fort que les averses.

Le saviez-vous ? Cette année, la société des courses de Montignac a soufflé ses 101 bougies !!!



Un bilan de la saison hippique 2025 « très encourageant » avec une soirée record le 7 août. Près de 1 800 spectateurs ont assisté notamment à la victoire de Laura Planchenault en selle sur Juventus ou encore à celle de l'ancien champion cycliste Sylvain Chavanel au sulky d'Hedja dans la course réservée aux amateurs. La soirée s'est terminée par un très beau feu d'artifice ! Un regret, le peu de participants à la 4ème soirée, celle des galopeurs. Un grand merci à tous, public, professionnels, bénévoles, élus du territoire et partenaires !

Pour la saison 2026, le calendrier des épreuves pour Montignac-Charente sera les 16 et 23 juillet, les 6 et 20 août.

La frairie de Vars a attiré la foule

La frairie ancestrale de Vars, organisée traditionnellement à la mi-août, connaît un regain d'intérêt. Même si les animations autour des attractions foraines font défaut, le feu d'artifice attire la foule dans le centre bourg.



Celui de cette année, tiré derrière les ateliers municipaux, a séduit plusieurs centaines de personnes.

Le repas moules-frites à Montignac

Dimanche 24 août, le repas moules-frites a fait le plein avec 160 convives qui se sont régalés dans une excellente ambiance.

Un grand merci aux bénévoles du CACE qui ont fourni un travail formidable pour cet événement très attendu.



Exposition Art roman

L'exposition « L'Art Roman en Ruffécois » a été installée dans l'église de Vars de la fin août au 7 septembre.

Les visiteurs ont pu s'imprégner des différents éléments significatifs de ce style architectural. Produite par la CDC Cœur de Charente, cette exposition met en valeur les 22 édifices romans du Ruffécois et propose un livret collector permettant de collectionner l'ensemble des fiches par monument qui sont à disposition gratuitement dans chaque monument.



Ça bouge à la Boixe

Film Francophone, le 1^{er} septembre

Pour la 5^{ème} année consécutive, le Film Francophone a fait salle comble avec le film primé « Les enfants vont bien » du jeune réalisateur Nathan Ambrosioni.



Camille Cottin, interprète le rôle principal et accompagne les 2 jeunes enfants à merveille. Avec le Valois de Diamant et une mention spéciale pour les 2 jeunes enfants, ce film abordait le sujet délicat et difficile des disparitions volontaires. Le public a été séduit par les différents jeux des acteurs et a découvert avec plaisir cette nouvelle proposition du festival.

Agility Club Des Vallées : en route pour le Grand Prix de France

Le 28 septembre, sur le site de Marchot à Montignac, a eu lieu une épreuve de sélection pour le Grand Prix de France d'agility.



L'agility est un sport canin qui consiste à guider un chien sur un parcours d'obstacles variés en un minimum de temps, en faisant le moins d'erreurs possible. Pour le compétiteur à quatre pattes, il s'agit de courir, sauter, grimper ou passer dans un tunnel sans se tromper. Le maître, quant à lui, a pour mission d'orienter son partenaire et de l'encourager à passer les différents obstacles dans le bon ordre, en utilisant sa voix et ses gestes). A Liévin, le club s'est bien comporté puisqu'Amélie et Watson ont terminé 2^{ème} dans la catégorie Handi H5. Gail et Stig, quant à eux, ont remporté le trophée Claude Bernard.

Une première réussie pour les caisses à savon

Le 21 septembre, la première course de caisses à savon organisée à Vars a attiré des centaines de spectateurs.



Neuf bolides ont dévalé la pente dans une ambiance festive et conviviale.

Marie-Ange Pénaud, la présidente de la Cagouille savonneuse de La Boixe, et tous les bénévoles pouvaient avoir le sourire dimanche soir, à la fin d'une très longue journée qui a vu se dérouler une manifestation très réussie.

Au fil du conte avec la médiathèque

Le 27 septembre à 20h30, la médiathèque avait le plaisir d'accueillir Pierre Delye pour son spectacle « Caprices ? C'est fini ! » proposé dans le cadre du festival Au Fil du Conte et financé par la médiathèque départementale et la mairie de La Boixe.



Dans cette histoire, il y a un château, un roi grincheux, une belle princesse (un brin pénible), un vieux bonhomme mystérieux et bien sûr un héros pas comme les autres ! Un public nombreux de tout âge est venu écouter ce conteur originaire du nord de la France. Avec son humour décalé, son grain d'impertinence et son talent pour embarquer toutes les générations, Pierre Delye a offert une soirée pleine de rires et de bonne humeur.

Vars Attacks, le festival accède petit à petit à la cour des grands

Du bon gros rock métal, un public conquis, voilà de quoi faire un bon festival.





La onzième édition du Vars Attacks Fest a tenu toutes ses promesses le samedi 4 octobre. Le mérite en revient à une recette maintenant largement maîtrisée par le chef Frédéric Fredon et toute son équipe. « Rester dans l'authentique avec un lien humain fort entre la programmation, les spectateurs et l'organisateur ». Rendez-vous l'an prochain !

Une belle rencontre d'auteur à la médiathèque

Dans le cadre du salon du livre « Angoulême se livre », la médiathèque de notre commune a accueilli le vendredi 17 octobre, en fin d'après-midi Mathieu Malzieu pour son nouveau roman « L'homme qui écoutait battre le cœur des chats », publié chez Albin Michel.



Devant un public attentif, curieux mais aussi passionné pour l'homme, les lecteurs ont découvert un autre personnage. Mathieu Malzieu est aussi connu pour son talent de chanteur.

Il fait ici parler les chats. Il met des mots dans la bouche des chats qui vont guérir les maux des humains.

Triomphe pour la Journée Piano en Valois

La Journée Piano en Valois du 17 octobre dernier à l'église Saint-Denis de Vars a, une fois encore, eu un immense succès.



Salomé Jordania, la jeune pianiste géorgienne invitée d'honneur cette année, a animé la journée en deux temps.

L'après-midi, elle a donné un concert scolaire aux 195 élèves des écoles de Vars, Saint-Amant-de-Boixe et Xambes, en interprétant et commentant des extraits choisis de son répertoire. Les enfants, visiblement enthousiastes, ont vivement applaudi les œuvres de Chopin, Beethoven, Scriabine et Moussorgski.

En soirée, la jeune artiste, par sa sensibilité, sa virtuosité et son talent exceptionnel, a de

nouveau su captiver et séduire un public venu nombreux, en interprétant un récital éblouissant mettant à l'honneur des œuvres majeures de compositeurs allemand et russes : Beethoven (Sonate n°1 op. 31), Scriabine (Poème op. 36) et Moussorgski (Tableaux d'une exposition). Le public, totalement conquis, a rendu hommage à l'artiste par une standing ovation, saluant la richesse de son interprétation, alliant vision musicale et éclat.

Cars and coffee : le rendez-vous des passionnés de voitures anciennes

« Mon père avait une 2 Cv comme celle-là lorsque j'étais gamin ! Cela fait plaisir d'en voir une de si près ! »...



C'est ce qu'on entendait de visiteurs, le sourire aux lèvres, en voyant cette grand-mère de l'automobile ! Les rassemblements «Cars and Coffee» de Montignac-Charente ont apporté beaucoup de sympathie, de convivialité entre visiteurs et heureux propriétaires chaque premier samedi de mai à octobre depuis 2024.

La variété des voitures exposées était enthousiasmante en découvrant les très rares : Mors 1897, Riley 1935, SOVAM 1965, OSI 1966, Traction 1951, Peugeot 1948 ou 604 limousine et les sportives Porsche, Jaguar, Triumph, Matra

ou les belles populaires Dauphine, Citroën Ami 8, etc ! Cerise sur le gâteau, suite à cette initiative, le conseil municipal de La Boixe a fait acte de candidature pour obtenir le label : «Ville et village d'Accueil des véhicules d'Epoque». Ainsi, La Boixe va devenir la quatrième commune de Charente après Barbezieux-St Hilaire, Angoulême et Villefagnan à obtenir cette distinction !

Rendez-vous le dimanche 4 mai 2026 pour le prochain Cars and Coffee !

Atelier d'automne pour « Jardinez ensemble » de Montignac-Charente

Le 15 novembre dernier, sous un beau soleil, l'équipe de « Jardinez ensemble » de Montignac, accompagnée du PETR Pays Ruffecois s'est réunie pour végétaliser les abords du parking Banlin, derrière la mairie, planter des fruitiers et des arbustes, semer des vivaces le long de la clôture de la cour herbue de l'école. Le haut de la rue de la Vervante n'a pas été oublié.



Les jardiniers de ce samedi ont complété les plantations de printemps ayant souffert de la canicule. Merci à Aurélie et Jérôme du PÉTR Pays Ruffécois pour leur accompagnement, au service des espaces verts de La Boixe pour la préparation du terrain ainsi qu'aux généreux donateurs de plantes, d'arbres et de conseils. Félicitations à tous pour ce magnifique travail et ce beau moment de partage. Rendez-vous au printemps 2026 pour d'autres aventures.

Foire aux vins, le succès de nouveau au rendez-vous

Avec sa large gamme de produits régionaux, la foire aux vins et à la gastronomie de Vars a réuni producteurs, acheteurs et habitants de la commune pour sa trente-quatrième édition.



Avec 2 000 visiteurs, la réussite a été de nouveau au rendez-vous. « On est l'évènement le plus important pour la commune, on est ici pour la dynamiser, » explique Bruno Grolleau, président de l'association Avenir de Vars. Avec une équipe solide à l'organisation, « qui n'a pas changé depuis quinze, voire vingt ans pour certains », la manifestation est bien rodée. Le samedi 1er novembre et dimanche 2 novembre au gymnase de Vars, les quinze bénévoles ont encadré plus de cinquante exposants entre vin de terroirs et produits gastronomiques régionaux.

Le club des Amis Varsois régale

Le 16 novembre dernier, se tenait le traditionnel repas du club des Amis Varsois.



Les 70 convives ont passé de très agréables moments lors de ce banquet préparé, cette année encore, par le traiteur de Rouillet. Cindy et Patrice, 2 artistes du bien connu cabaret l'Ange Bleu, se sont chargés de l'animation avec des chansons connues de tous et des danses. Félicitations à Gérard Vincent, le président des Amis Varsois, et à toute son équipe de bénévoles pour cette bonne journée.

L'AMAP Croq'bio a tenu sa traditionnelle journée dédiée au festival national Alimenterre samedi 08 novembre à la salle des fêtes de Vars

Les ateliers de l'après-midi ont réuni une vingtaine de personnes pour réfléchir au projet de « Jardin Fruiter Citoyen de la Boixe » (présentation du projet, recueil des idées, dessins et plans du vergers...) en partenariat avec la commune de La Boixe et la coopérative l'Herbosphère.



La soirée s'est poursuivie autour d'un apéro dînatoire et de la projection du ciné documentaire « Qu'est-ce qu'on mange ? » réalisé par le collectif d'habitants Popote Story. Qu'est-ce qu'on mange ? Cette question nous

nous la posons depuis... depuis toujours en fait. Se nourrir, nourrir ses enfants, c'est la première des priorités. Pendant des siècles, nos modes d'alimentation n'ont pas beaucoup évolué. Mais ces 50 dernières années, notre façon de manger a été totalement bouleversée. Nos repas sont devenus plus variés, plus accessibles, plus rapides. Or cette opulence alimentaire a un prix : à elle seule, l'alimentation représente un quart de nos émissions de gaz à effet de serre. Il est urgent de repenser nos menus pour changer notre empreinte environnementale et améliorer la qualité de nos aliments.

Si vous êtes intéressé pour participer au projet de création du jardin fruitier citoyen de La Boixe, vous pouvez contacter l'AMAP CROC BIO : croqbio.amap@gmail.com.

<https://forms.gle/snJfkQDyK22in2vu9>

Cérémonies de commémoration du 11 Novembre

Belles cérémonies de recueillement aux monuments aux morts de Chebrac, Montignac et Vars aux côtés des représentants des anciens combattants et d'un détachement du 515^{ème} régiment du train pour la célébration du 107^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918.



Ce mardi 11 novembre 2025, la commune de La Boixe a commémoré la victoire et la paix, tout en rendant hommage à tous les Morts pour la France.

Les enfants de l'école de Vars se sont mis particulièrement en évidence par la lecture de textes, la citation de tous les Varsois morts pour la France et l'interprétation des deux premiers couplets de la Marseillaise.

Pour sa dernière allocution du 11 novembre, le maire délégué de Montignac, James Chabauty, a souhaité remercier chaleureusement les représentants des anciens combattants, le 515^{ème} régiment du train, les gendarmes de la brigade de Montignac, les enfants et le public nombreux pour leur présence à ses côtés lors des cérémonies commémoratives durant ses 12 années de mandat.

Deux ans de cinéma communal : un succès qui ne se dément pas.

Depuis deux ans, notre commune propose à Montignac une séance de cinéma, le deuxième vendredi de chaque mois, et ce rendez-vous a su trouver son public.



Avec une moyenne d'une cinquantaine de spectateurs à chaque projection, ces moments partagés sont devenus un véritable temps fort de la vie locale. Au fil des mois, une grande variété de films a été proposée : œuvres

grand public, documentaires, films d'animation, comédies, classiques du cinéma... Il y en a eu pour tous les goûts. Les retours des participants sont unanimes : chacun repart satisfait, ravi de partager ce moment de convivialité. Face à cet engouement, la poursuite des séances en 2026 est naturellement envisagée. Leur maintien dépendra toutefois de la décision du conseil municipal, qui devra confirmer la poursuite du projet.

En attendant, merci à tous les habitants, pour leur fidélité et leur enthousiasme, qui font vivre cette belle initiative culturelle !

Atelier « Du ménage dans nos cosmétiques ! » à Montignac-Charente



Le 26 novembre dernier, 14 personnes ont participé à l'atelier « Du ménage dans nos cosmétiques ! » à l'initiative des élus de La Boixe et organisé par Charente Nature.

Cet atelier, faisant suite à une rencontre précédente sur les produits d'entretien (printemps 2025), visait à :

- Comprendre l'impact des produits d'hygiène et cosmétiques sur la santé et l'environnement.
- Apprendre à décrypter leur composition et identifier les labels fiables.
- Réduire leur utilisation en privilégiant des alternatives naturelles et simplifiées.
- Fabriquer leurs propres produits plus sains et économiques (crème pour le visage à base d'huile végétale et d'aloé vera, rouge à lèvres à base de beurre de karité, shampoing, dentifrice, ...).

Les participants sont repartis avec des connaissances concrètes, des recettes simples et un pot de crème confectionné sur place, prêts à adopter un mode de vie plus respectueux d'eux-mêmes et de l'environnement.

Énorme succès pour le Marché de Noël de Vars : plus de 1 200 visiteurs !

Le Marché de Noël 2025, organisé le 30 novembre par l'APE de l'école Françoise-Dolto à la salle des fêtes, a rencontré un véritable succès.



Plus de 1 200 visiteurs se sont déplacés pour découvrir les 40 exposants installés dans la salle et aux abords du bâtiment, remplissant les lieux tout au long de la journée. Les stands ont attiré un public nombreux, venu profiter des créations artisanales, des gourmandises et des animations proposées. Les ateliers destinés aux enfants ont également fait le plein : bricolages

de Noël, maquillage, et bien sûr la très attendue séance photo avec le Père Noël. Un grand bravo à Marie Picard, présidente de l'association des parents d'élèves, ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles pour l'organisation impeccable de cet événement chaleureux et convivial.

Les écoliers ont planté l'arbre de la laïcité

Activité hautement symbolique pour la classe de CE1 de notre école le 8 décembre dernier : la plantation de l'arbre de la laïcité.

Les élèves d'Isabelle Borie ont participé à une cérémonie organisée conjointement par la municipalité et le collectif laïque de la Charente. Ils avaient préparé pour l'occasion une guirlande de colombes tricolores et ont lu le poème de Paul Eluard, Liberté. Bruno Camy, pour la municipalité et Jean-Marie Marion, représentant l'association Laïcité République Charente, ont de leurs côtés rappelé la valeur

et la nécessité de cet acte pour célébrer la loi du 9 décembre 1905 de séparation des Églises et de l'État. La laïcité comme garante de nos libertés est mise à l'honneur par la plantation d'un arbre, lui-même puissant symbole par son enracinement, par sa fière verticalité et par son feuillage protecteur. Le choix de l'arbre s'est porté sur un chêne vert et l'endroit choisi, (le parc jouxtant le hameau Rossignol, la médiathèque et maison France Services) se veut un lieu de passage et de rencontres multigénérationnelles.



La magie de Noël s'invite à la salle des fêtes de Vars

Jeudi 18 décembre, les enfants de l'école Françoise Dolto ont plongé dans l'univers féérique de Noël à l'occasion d'un spectacle organisé à la salle des fêtes de Vars.

À l'initiative de l'Association des parents d'élèves (APE), « L'Atelier du lutin de Noël » a enchanté les plus petits de la maternelle le matin, puis les élèves de l'école élémentaire l'après-midi. L'artiste Tonix a proposé un spectacle rythmé et interactif, mêlant magie, danse, théâtre, chant, guitare, jonglage et ventriloquie, pour faire découvrir aux enfants les différentes missions des lutins du Père Noël.

En guise de souvenir, chacun est reparti avec un ballon sculpté ; les plus grands ont même eu l'occasion de les fabriquer eux-mêmes lors d'un atelier géant. Le goûter de Noël a également contribué à la réussite de cette journée festive, grâce aux viennoiseries généreusement offertes par le Fournil d'Anais. Pour accompagner ce moment de partage, l'APE a offert un livre à chaque enfant, prolongeant ainsi la magie de Noël au-delà du spectacle.



Du nouveau dans nos commerces

La boulangerie de Montignac-Charente change de maîns...

L'ancien propriétaire, Tony Forget a souhaité céder son affaire, après 12 ans au service de la commune.

Il a décidé de prendre une pause pour voyager, avec l'intention de reprendre un commerce du côté de La Palmyre en 2026. Il a fait ses dernières fournées de pains et de gâteaux à Montignac, le dimanche matin 22 juin dernier. Les nouveaux propriétaires, Jordane Bourdeau et Fébronie Romankow, de jeunes Poitevins, assurent ainsi la continuité du service pour la clientèle, sous l'enseigne « Boulangerie Pâtisserie Bobky » depuis le 5 juillet 2025.

Le numéro de téléphone (05 45 39 74 04) et les horaires d'ouverture restent les mêmes :

6 h 30 - 13 h, 15 h 30 - 19 h et le dimanche matin – fermeture hebdomadaire le mardi.

Nous souhaitons la bienvenue à Fébronie et Jordane ainsi que beaucoup de bonheur et de réussite dans leur nouvelle vie à La Boixe.



Un nouveau poissonnier a souhaité s'installer dans le bourg de Montignac-Charente



Depuis le 30 octobre dernier, selon les arrivages, coquillages, crustacés, plateaux de fruits de mer, poissons entiers ou en filets, plats préparés vous attendent chaque jeudi matin de 8 h à 12 h au marché de Montignac-Charente – La Boixe sur le magnifique banc de poissons des « Saveurs de l'Océan » tenu par Fabrice GROLHIER de Port-des-Barques. Chaque matin, votre poissonnier s'approvisionne en produits frais, à la criée de la Cotinière dans l'île

d'Oléron, pour ravir les papilles de sa clientèle. Les plats préparés sont également cuisinés par ses soins. Nous souhaitons la bienvenue à M. Grolhier ainsi que beaucoup de réussite dans son nouveau projet sur la commune de La Boixe.

Un food truck à Vars

Un food truck sur la commune !

JB Gourmet s'installe tous les vendredis soirs de 16 h 30 à 22 h sur la place de la mairie avec ses burgers gourmets. Le foodtruck JB Gourmet «garantit une expérience unique et mémorable avec un état d'esprit rieur et surtout beaucoup d'amour». Contact : 06 85 77 35 06



Janvier

Cinéma communal :

le **9 janvier** (puis tous les 2^{èmes} vendredis de chaque mois sauf en juillet et août), séance cinéma à la salle multiactivités de Montignac.



Voeux du maire :

Monsieur le Maire de La Boixe et le conseil municipal invite l'ensemble de la population aux cérémonies des vœux qui auront lieu le **24 janvier** : à 11h à la salle des fêtes de Vars et à 18h à la salle multiactivités de Montignac.



Repas des aînés :

Le repas des aînés offert par la municipalité aura lieu le **dimanche 25 janvier** à la salle des fêtes de Vars. Vous trouverez dans ce bulletin le courrier qui vous permettra de vous inscrire. Rappelons que cette manifestation s'adresse aux habitants de La Boixe de 70 ans et plus.



angoumoisins, spécialistes de l'illustration et de l'animation. Leur univers poétique, coloré et complètement cosmique vous attend pour une exposition pleine de surprises visuelles et de créations inspirantes.

* **Atelier créatif "Crée ta carte pop-up"** avec Colombe **Mercredi 10 février** de 10 à 12h.

Pour les enfants de 5 à 12 ans :

Un moment ludique pour imaginer, découper et assembler une jolie carte en relief.

Inscription obligatoire au 05 45 39 82 84 - Jauge limitée !

Exposition en accès libre aux horaires d'ouverture :

Venez découvrir, rêver, créer et partager ce beau moment en famille !

Venez nombreux !

Concours de belote :

La cagouille savonneuse de La Boixe vous invite à son 1^{er} concours de belote à la salle des fêtes de Vars le **14 février**.

Concours de belote :

Le 7 février, nouveau concours de belote organisé par l'association de chasse de Montignac également à la salle des fêtes de Vars.



Janvier / février

A la médiathèque :

* **Exposition "Cosmosgraphie" à la médiathèque de Vars ! Événement 100 % gratuit**



Du 29 janvier au 14 février, embarquez pour un voyage artistique et intergalactique....

La médiathèque a le plaisir d'accueillir le **Collectif Paon**, une joyeuse tribu d'artistes

Mars

Concours d'agility :

L'Agility Club des vallées vous invite à son premier concours de l'année **dimanche 22 mars** sur le site de Marchot (hippodrome de Montignac).



Elections municipales :

Le **premier tour** est fixé au **15 mars** et le **deuxième** au **22 mars**.



Festival humour :



La 4^{ème} édition du festival d'humour « Ça va rire à Vars » a lieu **les 27 et 28 mars** prochains. Chaque soir, 3 humoristes sont programmés, 2 dans le cadre d'un tremplin et un troisième, au talent plus confirmé se produira en deuxième partie. Préparez-vous à passer deux excellentes soirées !

Avril

Grillades de sanglier :



Le **11 avril**, l'association de chasse de Montignac vous accueille à la salle des fêtes de Maine de Boixe pour déguster des grillades de sanglier.

Mai

le **16 mai**, 2^{ème} concours de belote organisé par la Cagouille savonneuse de la Boixe) à la salle des fêtes de Vars.



Bric à Brac :

Ouverture de la saison des Bric à Brac avec celui organisé par le CACE le **16 mai** à Montignac (Hippodrome)



Spectacle danse et théâtre :

La Compagnie Corps et Graphiques propose son spectacle annuel à Mansle les fontaines **les 6 et 7 juin** : le 6, un spectacle danse et théâtre, « L'Olympe », et le 7 une pièce de théâtre « la Crise ».



Loto :

La Cagouille savonneuse de la Boixe organise un grand loto le **14 juin** à la salle des fêtes de Vars.



Fête de la musique :



Rendez-vous à Vars **Samedi 20 juin** pour la fête de la musique !

Ma santé à la une

Octobre Rose : 2 708 € recueillis pour la Ligue contre le cancer

Cette année, Octobre Rose 2025 s'est déroulé les 5 et 18 octobre.



Ces deux journées ont été un franc succès grâce à une forte mobilisation en faveur de la prévention du cancer, ainsi que les animations diversifiées que l'on a pu découvrir à travers les stands de sensibilisation, d'information avec démonstration d'autopalpation mammaire par une infirmière sur un buste pédagogique, l'organisation de séances de Do In, de randonnées, d'une pièce de théâtre, la vente d'objets roses de La Ligue et « faits mains » par des bénévoles, y compris la vente de goodies à la mairie de Vars tout au long du mois. Un goûter gourmand préparé par les bénévoles a clôturé ces moments partagés.

La réussite de l'opération repose sur l'engagement indéfectible de l'équipe de bénévoles (entourant Martine Chabauty, Administratrice à la Ligue) et un vaste réseau de partenaires locaux : les élus de La Boixe dont l'association des commerçants de La Boixe, l'association «Thé@tre en herbe» de St-Amant-de-Boixe, les Comités des Fêtes (CACE) de Montignac-Charente et de Saint-Amant-de-Boixe (aide financière et logistique), des boulangeries de Montignac-Charente et de

Saint-Amant-de-Boixe, des Jardins de Lilly de Montignac-Charente ainsi que le concours de la Ligue contre le cancer.

La somme globale récoltée de 2 708 € a été reversée intégralement au Comité de Charente de la Ligue contre le cancer.

Cette mobilisation a été une réussite grâce à l'implication des bénévoles, des acteurs et à la générosité des donateurs. Elle a permis de rassembler la communauté autour d'un message essentiel de prévention, alliant solidarité, pédagogie et convivialité.

Café-Prostate : une rencontre inédite pour parler de la santé masculine

Le comité de Charente de la Ligue contre le cancer a innové avec une initiative originale : le premier Café-prostate en Charente, organisé le 14 novembre 2025 à Montignac-Charente.



Ce rendez-vous a rassemblé 17 personnes autour d'un dialogue ouvert sur la maladie de la prostate et les effets secondaires des traitements. L'objectif était de permettre aux participants de s'exprimer librement, sans tabou.

L'animation était assurée par deux intervenants engagés et à l'écoute :

- Le Dr Dupuychaffray, Président du comité de Charente de la Ligue, qui a apporté un éclairage médical.
- Patrick Ehlinger, délégué régional de l'association nationale des malades du cancer de la prostate (Anamacap), qui a partagé son expérience personnelle et ses conseils. Il s'est d'ailleurs engagé à recontacter individuellement certains malades pour leur fournir des réponses ciblées, ou touchant à l'intimité.

Cette rencontre a permis de partager l'expérience, les témoignages, le parcours et les inquiétudes des participants. De tels échanges sont essentiels pour rompre l'isolement et mettre en place un accompagnement global (physique, psychologique et humain) dans la lutte contre le cancer.

Espace sans fumeur / Nouvelles règles d'usage du tabac

Le point sur les nouvelles règles



Protéger les plus jeunes en débanalisant la consommation de tabac, réduire l'exposition à la fumée, inciter à l'arrêt, protéger l'environnement : le nouveau décret du 1er juillet 2025 vient transformer en profondeur les règles d'usage du tabac dans les espaces extérieurs. Désormais, de nouvelles restrictions s'imposent :

• Parcs et jardins

L'interdiction du tabac s'applique dans tous les espaces verts accessibles au public (parcs, jardins solidaires ...)

• Etablissements scolaires

Il est interdit de fumer dans un rayon de 10 mètres autour des accès à ces établissements pendant leurs heures d'ouverture.

• Equipements sportifs

Il n'est pas possible de fumer ni au sein de ces équipements ni aux abords de leur accès. Sont concernés les gymnases, les terrains de sport, les baignades...

• Bibliothèque et médiathèque

Il n'est pas possible de fumer ni au sein de ces équipements ni aux abords de leur accès.

• Abribus

Toutes les zones d'attente couvertes sont concernées par l'interdiction pendant les heures de service.

* *Le non-respect de l'interdiction constitue une contravention de 4^{ème} catégorie avec une amende de 135 €.*

Un espace sans tabac crée à Montignac-Charente

Montignac-Charente a inauguré son espace sans tabac, le lundi 23 juin 2025.

Initialement prévu il y a un an, cet espace est désormais matérialisé par un panneau installé récemment, en mars, à l'entrée de la cour de l'école en même temps qu'un second à l'entrée de la salle multiactivités. Afin de ne pas pénaliser les fumeurs, un panneau "espace fumeur" a également été installé, visible depuis la rue et à proximité de l'autre signalisation. Le docteur Jean-Pierre Dupuychaffray, président départemental de la Ligue contre le cancer, a profité de l'occasion pour rappeler des chiffres alarmants : chaque année, ce sont 200 000 nouveaux mineurs qui commencent à fumer, et 75 000 décès qui sont attribuables à des cancers liés au tabac.



Téléthon

La générosité ne s'est pas démentie pour participer à cette grande cause nationale.



Si 2024 avait été une année record pour l'association Vars en Cœur, (avec près de 14 000 € de dons récoltés), 2025 restera dans les annales avec 16 442 € récupérés qui vont être

reversés intégralement à l'AFM. Un grand bravo à tous les bénévoles de l'association qui se sont dépensés sans compter au fil des semaines pour mener à bien les différentes animations prévues : les marchés solidaires, la marche, les différentes tombolas, la course du muscle à l'école primaire de Vars, le dîner qui a rassemblé encore cette année près d'une centaine de personnes. Un grand merci aux commerçants et entreprises qui se sont également mobilisés pour soutenir ces animations.



Du côté des associations

Forum des associations : un temps fort pour notre commune nouvelle

Le premier forum des associations, organisé par notre commune nouvelle, a atteint ses objectifs, ceux de présenter et de mettre à l'honneur l'extraordinaire diversité des activités proposées sur La Boixe et de valoriser l'engagement des bénévoles qui les portent.



25 associations ont été recensées samedi sur l'hippodrome de Montignac et elles n'ont pas ménagé leurs efforts pour accueillir des nouveaux adhérents. Difficile de quantifier le nombre de visiteurs sur la journée mais ils ont été plusieurs centaines à flâner le long des allées pour découvrir ou redécouvrir les clubs, ateliers



ou activités proposés près de chez eux. Sport, culture, solidarité, bien-être, il y en avait pour tous les goûts et toutes les sensibilités. Autre point positif, l'événement a permis aux associations de se connaître entre elles et d'échanger des bonnes pratiques. Côté restauration, l'association des parents d'élèves a pris en charge la buvette pendant que la Cagouille savonneuse de la Boixe s'occupait des frites et des grillades, stand pris d'assaut à la mi-journée.



La manifestation a été ponctuée de démonstrations, dont celles, très remarquées du Viet Vo Dao ou du club d'agility canine.

Pendant ce temps, les plus jeunes ont pu se tester balle au pied au stand de l'ES Montignac qui veille à développer son école de football, pendant que les parents s'essayaient au tennis de table et au badminton ou découvraient le Do In, une des activités proposées par le Cercle des jeunes de Montignac. La municipalité en a profité pour mettre en avant ses services et son nouveau logo imprimé sur des goodies que l'on pouvait gagner sur les stands.

Wanted !

Dans le cadre de la création du skatepark, il est recherché une ou deux personnes avec une âme d'enfant, qui souhaiteraient créer une association aux fins de promouvoir à LA BOIXE, les différentes pratiques possibles (BMX, rollers, trottinette et skateboard).

Les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès du 06 48 60 23 84.



Nom de l'association Président(e)	Activité	Contacts
Agility Club des vallées Laetitia SECHERRE	Éducation canine et agility	06 32 32 86 04 agilityclubdesvallees16@gmail.com
Amicale des donneurs de sang de La Boixe - Jean-Paul MICHELOT	Aider l'Etablissement Français du Sang dans la promotion du don de sang	05 45 39 74 08 michelot.jpc@orange.fr
Amicale des Anciens Combattants Thierry GUEGAN	Entretenir et renforcer les liens de camaraderie entre les anciens combattants	06 95 62 51 50 thierry.guegan0510@orange.fr
Amicale des parents d'élèves de Montignac - Blandine SVELON,	Organisation de manifestations au service des projets scolaires	06 32 38 44 92 apemontignacmarsac@gmail.com
Art pèges et mélodies Ioana VAUDIN	Pratique instrumentale ou vocale individuelle ou collective	06 10 33 82 26 ioana.vaudin16@gmail.com
Association YOGA Vars Coralie HONORÉ	Pratique du Yoga	06 85 45 98 67 associationyogavars@gmail.com
Association des parents d'élèves des écoles de Vars - Marie PICARD	Organisation de manifestations au service des projets scolaires	06 19 65 67 96 ape.vars16330@gmail.com
Avenir de Vars Bruno GROLLEAU	Organisation de la foire aux vins	06 45 94 82 66 foireauxvins.vars.16@gmail.com
Cercle des jeunes (CJM) Marie LEZAN BOUDET Location et balade canoé - Ludothèque - Do In - Yoga - Yuan Gong Qi Gong - Danse moderne	Activités d'éducation populaire	06 87 41 47 58 http://cjmontignac.org contact@cjmontignac.org
Cercle de jeux de cartes et de société Francette CHAMPEAU	Rencontres conviviales pour jouer aux cartes	06 79 93 25 88 champeau.a@orange.fr
Club des amis Varsois Gérard VINCENT	Animation et développement de rencontres et de liens d'amitié entre ses membres	06 13 07 60 58 gerard.vincent48@orange.fr
Club œnologique André MAINGOURD	Organisation de séances œnologiques trimestrielles	06 72 74 98 32 aemaingourd@wanadoo.fr
Comité d'animations culturelles et équestres (CACE) - Patrick ALLEAU	Organisation de manifestations dans la commune	06 18 69 67 11 patrickalleau@orange.fr
Compagnie corps et graphique Daphnée TUYERAS	Cours de danse moderne jazz cours de théâtre	06 16 72 98 07 associationccg@outlook.fr
C.R.A.B Laurent VAUDIN	Organisation d'actions à visée archéologique, historique et culturelle	06 15 14 54 56 crabpatrimoine@gmail.com
Créa-Fleurs Annie MAHERAULT	Création florale	06 78 74 37 51 a-f.maherault@orange.fr
Croq'Bio Vars Christine ROUX-NOUGAYREDE	Promotion de l'agriculture biologique	06 46 74 65 01 croqbio.amap@gmail.com
Entente Pongiste de Vars Michaël FREDON	Pratique du tennis de table	06 25 52 75 96 michael.fredon@bbox.fr
Entente sportive Montignac (ESM) Patrick FONTANAUD	Pratique du football école de football	06 86 30 11 49 p.fontanaud@unikalo.com
Festival d'Humour de Vars Luc ORIOL	Création et organisation d'un festival d'humour	06 82 36 59 51 festivalhumourvars16@gmail.com
Fit Vars Romy GONTIER	Amélioration de la condition physique par la pratique du fitness	06 14 79 16 86 fitvars@gmail.com
Forces vives de Montignac Frédéric RASSAT	Association des commerçants	06 45 25 19 02 Rassat.veronique@orange.fr

Nom de l'association Président(e)	Activité	Contacts
Judo Club Jean-François BOUSSETON	Pratique du judo	05 45 39 77 25 jeanfrancois.bousseton@neuf.fr
La cagouille savonneuse de la Boixe Marie-Ange PENAUD	Course de caisses à savon	06 86 89 19 40 penaudmarieange23@gmail.com
Les Ch'tis en Charente Patrick MARQUANT	Organisation de manifestations	05 45 39 70 39 marquant.transport@gmail.com
L'Hermitage Raymond WARTEL	Organisation de manifestations à but humanitaire	06 71 63 29 83 lemoulindetigny@gmail.com
Le Vrac Nadia DELÉPINE	Véritable Ramassis d'Artistes Charentais	06 16 79 24 43 nadiamariebakowski@gmail.com
Moovance Mathilde DURANT	Regroupement d'artistes s'alliant pour le plaisir de divertir par des prestations qualitatives et variées	06 69 94 40 74 / 06 87 48 24 42 mathildedurant95@gmail.com
Montignac Charente loisir (MCL) Christiane MICHELOT	Animation et développement de rencontres et de liens d'amitié entre ses membres	05 45 39 74 08 michelot.jpc@orange.fr
MusicaVars Ioana VAUDIN	Organisation de la fête de la musique	06 10 33 82 26 ioana.vaudin16@gmail.com
Pétanque Varsoise Philippe FRADIN	Pratique de la pétanque en loisirs et en compétition	06 88 06 21 14 philippe.fradin@orange.fr
Randonneurs de La Boixe Brigitte SUANEZ	Pratique de la marche	06 34 32 45 26/06 30 51 68 12 ghsuanez@aol.com gerard.bely16@orange.fr
Société de Chasse Jacques MAHÉ	Pratique de la chasse	06 87 11 19 33 / 05 45 39 06 63 jacques.mahe0560@orange.fr
Société de chasse Jean-Michel LENER	Pratique de la chasse	06 22 64 01 03 christelle.plancke1@hotmail.fr
Société des courses Monique BERNARD		07 87 00 58 88 socoursesmontignac@gmail.com
Tennis Club de Vars Yohan GARRAT	Pratique du tennis en loisirs et en compétition	06 47 26 09 05 tcvars16@gmail.com
Vars Attacks Frédéric FREDON	Organisation de concerts de musiques métal sur la commune	06 89 17 31 65 / 05 45 65 51 17 valdo16@live.fr
Vars en Cœur Ioana VAUDIN	Organisation du téléthon sur la commune	06 10 33 82 26 varsencoeur@gmail.com
Vars en Mouvement Anne-Marie BANCHEREAU	Pratique de la gymnastique volontaire	06 22 91 78 45 / 05 45 39 73 26 pousetteam@gmail.com
Vars'minton Emeline TERRIER	Pratique du badminton en loisirs (En famille ou entre amis)	07 77 20 31 33 varsminton@gmail.com
Vars Sports Loisirs Franck SOULARD Sylvain RAUCH	Pratique et découverte de différents sports individuels et collectifs	06 15 70 47 71 vars.sports.loisirs@gmail.com
Vovinam Viet Vo Dao Frédéric DAUPHIN-MÉCHAIN	Pratique du Vovinam Viet Vo Dao	06 22 32 39 14 freddauphinmechain@gmail.com

Projets municipaux / Infos municipales

Enfin... Le Skatepark !

Tout vient à point à qui sait attendre... Comme tout projet ambitieux, il est toujours long d'attendre la finalité d'un projet entre les balbutiements et la réalisation.



Le skatepark sera adapté à toutes les pratiques roulantes, BMX, skateboard, rollers ou encore trottinette et abordable pour les débutants comme les confirmés puisque l'envergure et les propositions de volumes (copiant ceux du mobilier urbain) permettront des compétitions de niveau régional.

Il sera situé dans le parc de la maison Saponine qui longe le parking de la place du champ de foire.

Le conseil municipal a souhaité un skatepark respectant au maximum la végétation en place. Le choix du béton a été fait suite à un questionnaire proposé aux jeunes débutants et à des pratiquants aguerris. Le matériau permet

une glisse plus fluide et le bruit émis est plus sourd qu'avec des modules posés.

C'est le premier skatepark en ruralité. Il commence d'ailleurs à faire des envieux, par les pratiquants qui circulent au gré des sites proposés dans nos départements limitrophes et au-delà...

Le skatepark se veut intergénérationnel. Aussi, il sera complètement accessible par tous et des aménagements seront progressivement apportés pour permettre des pauses ombragées où chacun pourra profiter de l'espace parfaitement végétalisé.

La future cantine scolaire est sur les rails

Notre projet avance : après le choix du lieu et la définition des grandes lignes du projet par les élus, le cabinet d'architecte a été retenu suite à un appel d'offre qui a suscité de nombreuses réponses.



Il s'agit de celui du charentais Nicolas Genaud dont le cabinet se situe à Angoulême. Le financement global avoisinera les 200 000 € assuré à plus de 50 % par des aides publiques, dont la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). Une première projection permet d'envisager une inauguration pour la rentrée scolaire 2027, un soulagement pour tous.

La communication dans notre ville :

un nouveau site internet – une nouvelle page facebook bientôt disponibles sur notre commune.

La rentrée scolaire

- Vars : école primaire
Françoise Dolto



Après seize années passées à la direction de l'école élémentaire Condorcet à Angoulême, Ioana Vaudin a pris la direction de l'école primaire Françoise Dolto à Vars, succédant à Évelyne Rousseau.

202 élèves ont fait leur rentrée répartis dans neuf classes. De nouvelles têtes font leur apparition dans l'équipe enseignante, en plus de la nouvelle directrice. Emma Moussion et Océane Thorin qui se partagent la classe de GS/CP, Camille Rontet, en charge du CE2/CM1 et Julien Leconte qui effectuera le complément de service de la directrice. Dans l'équipe technique, Didier Michaud, le second de cuisine, a rangé casseroles et assiettes pour entamer, lui aussi, une nouvelle vie de retraité. Nul doute qu'ils vont être nombreux à regretter les desserts préparés avec amour par celui qui avait su gagner l'estime de tous par sa bonhomie et sa bienveillance.

- Montignac :



À la rentrée, l'école de Montignac-Charente compte 3 classes du CP au CM2, accueillant 54 élèves. L'équipe enseignante s'est renforcée avec l'arrivée de M^{mes} Shanaël Da Silva (CE2/CM1), Améline Clarte et Mélissa Lucas (CP/CE1), ainsi que d'une volontaire en service civique, Mme Déborah Texier.

Dans le cadre du thème annuel « les 5 sens », les élèves ont visité la chocolaterie Letuffe à Trois-Palis en novembre et assisté au spectacle « Un Noël gourmand », offert par Calitom.

Les classes participeront également à des actions en faveur de l'environnement avec Charente Nature. Une journée de sensibilisation au harcèlement scolaire a eu lieu le 6 novembre, animée par les CM2.

Côté sport, les élèves suivront des cycles de judo et de natation au cours de l'année.

CCAS de LA BOIXE

un Centre Communal d'Action Sociale

La commune de La Boixe est dotée d'un Centre Communal d'Action Sociale pouvant apporter une aide ponctuelle aux habitants sous forme de prestations remboursables ou non remboursables.

Vous pouvez vous rapprocher de la mairie de Vars ou la mairie annexe de Montignac ou en appelant au 05 45 39 73 04 ou 05 45 39 70 09 > puis composez le 2.

Changement du système de chauffage de l'école primaire de Montignac

Après avoir étudié et analysé l'état de la chaudière au gaz et avoir tenu compte de son ancienneté (mise en service en 2000), le changement du système de chauffage s'avérait indispensable.

Après avoir comparé les devis de différents types de chauffage, les élus ont décidé d'opter pour l'installation de trois pompes à chaleur (PAC) air-air réversibles dans le but de faire des économies. Ce choix offre également la possibilité de climatiser les salles de classe pendant les périodes de forte chaleur. En juin 2025, la climatisation était réglée à 23°, ce qui a été très apprécié par les enfants et les enseignantes. Selon l'Éducation nationale, notre école était la seule du Nord-Charente à posséder des salles de classe climatisées. Les retours ont été extrêmement positifs : certains élèves ont même préféré rester en classe plutôt que de sortir en récréation, car la température y était plus agréable.



Au fil de nos histoires (projet scolaire)

L'école de Montignac va participer, avec l'appui de l'office du tourisme « Destination Nord Charente », à la réalisation d'une balade audio sur Montignac-Charente pour « Au fil de nos histoires ».



C'est une application qui permet d'aller à la découverte d'une commune, sous l'angle de la petite et de la grande Histoire, au travers de questions ludiques et accessibles à tous. Sous forme de podcasts, les questions rédigées et enregistrées par les enfants seront choisies en fonction de leur intérêt parmi différentes thématiques...

- un élément architectural,
- un cours d'eau,
- une personnalité de la commune,
- le nom d'une rue,
- une enseigne ou une entreprise emblématique locale,
- un fait historique...

Autant de sujets qui vont permettre à tous de devenir de véritables ambassadeurs de leur territoire. Pour réaliser ce projet, nous nous appuyerons sur les documents que vous pourriez nous communiquer en amont : des livres sur le patrimoine, des photos de monuments, des anecdotes ... et sur les personnes qui souhaiteraient partager leurs savoirs avec les enfants.

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie annexe de Montignac, de Laurence Pinaud ou de Cathy Montheil.

De nombreuses balades sont déjà disponibles sur le site : <https://aufildenoshistoires.fr/>

Mise en place de la vidéoprotection sur la commune



Vols, dégradations, vandalisme, notre commune n'échappe pas aux actes de malveillance. Les élus, soucieux du bien-être de tous, ont souhaité se doter d'un outil de prévention, d'aide à l'intervention et de gestion intelligente des ressources locales.

Le conseil municipal du 6 novembre dernier a voté à l'unanimité le principe de la mise en œuvre d'un système de vidéoprotection sur la voie publique.

• La vidéoprotection :

qu'est-ce que c'est ?

C'est un système qui s'inscrit dans le cadre du développement d'une politique de prévention de la commune et vise à satisfaire les finalités suivantes :

- la sécurité des personnes,
- la prévention des atteintes aux biens,
- la protection des bâtiments publics.

• Qui a autorisé la commune à mettre en place ce système ?

L'installation d'un système de vidéoprotection doit être autorisée par le préfet territorialement compétent, après avis d'une commission départementale présidée par un magistrat. L'autorisation est valable 5 ans et est renouvelable.

• Comment se développe le système ?

Les dispositifs de vidéoprotection sont des caméras qui filment la voie publique (routes, places piétonnes et trottoirs) ou les espaces ouverts au public (parkings, aires de jeux...).

• Quelles sont les garanties pour la protection de la vie privée ?

L'emplacement et l'orientation des caméras et la précision des images captées ne doivent pas permettre de visualiser l'intérieur

des immeubles d'habitation ni, de façon spécifique, leurs entrées.

• Qui peut consulter les images ?

Le visionnage des images ne peut être effectué que sur réquisition par les personnes spécifiquement et individuellement habilitées (gendarmerie nationale, police, justice).

• Pendant combien de temps sont conservées les images ?

La durée de conservation des images doit correspondre à l'objectif pour lequel le système de vidéoprotection est installé. Dans la commune, quelques jours suffisent pour effectuer des vérifications, par exemple à la suite d'un incident. Concrètement, la vidéoprotection filme en continue. Dès qu'un incident est déclaré (ou se déclare), le visionnage est effectué par les personnes habilitées. Si aucun événement n'est relevé, les images se détruisent automatiquement.

Les services d'urgence vous rappellent avec le 0800 112 112



À partir du 1^{er} octobre 2024, les services d'urgence (17, 18, 112, 197) rappelleront les personnes ayant contacté les secours via un numéro unique et gratuit, en métropole et en outre-mer : le 0800 112 112.

Ce numéro, affiché sur votre téléphone, a pour but de sécuriser les rappels nécessaires pour

obtenir des informations complémentaires (adresse, précisions sur la situation...). Il n'est ni commercial ni malveillant. Il est recommandé de l'enregistrer dans vos contacts. Si vous ne décrochez pas au premier contact et que vous rappelez plus tard ce numéro manqué, vous serez invité à composer le numéro d'urgence initial (17, 18, 112 ou 197).

<https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/actualites/numero-rappel-services-secours-urgence>

Les numéros pour contacter directement les services de secours restent inchangés et sont toujours joignables gratuitement 24h/24 :

- 17 : Police ou Gendarmerie.
- 18 : Sapeurs-Pompiers.
- 112 : Numéro d'appel d'urgence européen.
- 197 : Alerte attentat / Alerte enlèvement.

Quelles conséquences si l'adresse postale indiquée sur votre carte grise n'est pas correcte ?



Lorsque vous déménagez, vous avez 1 mois pour modifier l'adresse présente sur la carte grise de votre véhicule, sous peine d'amende.

• Pourquoi est-ce utile ?

- Les constructeurs automobiles pourront vous alerter d'un risque de sécurité sur votre véhicule.
- Vous recevrez à temps les avis de contravention et, ainsi, éviter la majoration des amendes.

• Si la déclaration de changement de domicile n'est pas effectuée dans les temps, vous encourez une amende forfaitaire de 135 €.

• Comment mettre à jour l'adresse indiquée sur la carte grise de votre véhicule ?

- Pour effectuer la mise à jour de l'adresse présente sur le certificat d'immatriculation de votre véhicule, vous devez vous rendre sur le site de l'ANTS (ants.gouv.fr).
- Seul le titulaire du certificat d'immatriculation est habilité à effectuer cette démarche.

Si vous n'avez pas l'équipement informatique nécessaire et/ou si vous avez des difficultés avec internet, des « points numériques » (avec ordinateurs, imprimantes et scanners) sont mis à votre disposition dans chaque préfecture et dans la plupart des sous-préfectures.

Vous pouvez y accomplir la démarche. Vous pouvez aussi y être aidé par des médiateurs numériques si vous rencontrez des difficultés avec l'utilisation d'internet.

Vous pouvez aussi être accompagné dans votre démarche par une maison France Services.





2026, année d'élections municipales

Les élections municipales se dérouleront les, 15 et 22 mars prochain.

Elles permettent d'élire les membres du conseil municipal de chaque commune : les conseillers municipaux. Ils sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de 6 ans.



Dans les communes de 1 000 habitants et plus, le scrutin est proportionnel, de liste, paritaire, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête.

Lors des élections municipales, les électeurs désignent aussi leurs représentants au sein des conseils intercommunaux ou métropolitains.

En ce qui concerne LA BOIXE :

• Qui vote ?

Toute personne inscrite sur les listes électorales de LA BOIXE. Petit rappel, vous pouvez vous inscrire jusqu'au 6 Février 2026. Un délai supplémentaire est accordé jusqu'au 5 mars 2026 pour les personnes en cours de déménagement, ou dont le droit de vote a récemment été recouvré, ou acquisition récente de la nationalité française ou encore, jeunes de 18 ans n'ayant pas fait le recensement

citoyen. Pour les jeunes ayant déjà procédé à leur recensement, leur inscription sur les listes électorales est automatique.

• Où voter ?

Les bureaux de vote initialement disposés à MONTIGNAC et VARS, restent inchangés. Pour les nouveaux électeurs, le bureau de vote qui vous concerne, sera indiqué sur votre carte d'électeur reçu avant les prochaines élections.

• Comment voter ?

Le déroulé de la procédure de vote est connu du plus grand nombre. Néanmoins, nombre de jeunes voteront pour la première fois. Il convient donc d'expliquer les modalités de vote. L'électeur se présente à la table où sont déposés les bulletins et les enveloppes. Muni d'une enveloppe et de sa ou ses listes de candidats, il se rend à l'isoloir, étape obligatoire avant de se présenter devant l'urne. L'électeur introduit lui-même l'enveloppe. En aucun cas, une autre personne (ou un enfant), ne doit toucher cette enveloppe. L'électeur doit ensuite procéder à sa signature sur la liste d'émargement en face de son nom. S'il en est dans l'incapacité de signer lui-même, un électeur de son choix peut signer pour lui avec la mention manuscrite « L'électeur ne peut signer lui-même ».

• Quelle pièce doit-on présenter ?

La Carte Nationale d'Identité, la carte vitale avec photographie, la carte du combattant avec photographie délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, la carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie, la carte d'identité ou carte de circulation avec photographie délivrée par les autorités militaires, le permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne » ou, jusqu'au 19 janvier 2033, le permis de conduire rose cartonné édité avant le 19 janvier 2013, le permis de chasser avec photographie délivré par l'Office national de la chasse et de la faune et enfin, le récépissé valant justification de l'identité délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire. Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans.

Intelligence artificielle / Réseaux sociaux : attention danger !

Fake News, rumeurs, IA... Conférence à la médiathèque

A l'heure où l'information circule à toute vitesse, ... parfois trop vite, il devient difficile de distinguer le vrai du faux.



Fake News, rumeurs, images truquées, influence de algorithmes, IA générative... comment s'y retrouver ? Comment accompagner nos jeunes et nous-mêmes pour adopter les bons réflexes numériques ? Afin d'apporter quelques réponses à ces questions, la médiathèque a organisé une rencontre spéciale, animée par Loic Mallemanche, promeneur du net et responsable de l'espace jeunesse de la CDC sur la commune. Le programme était dense et surtout interactif. Avec des exemples concrets, des situations vécues... Loic a partagé ses connaissances et son analyse.

Comprendre le fonctionnement des réseaux sociaux, repérer les informations douteuses, éviter les pièges, découvrir l'IA (intelligence artificielle), savoir se servir de cette intelligence qui peut aider mais aussi tromper. Loic a aussi échangé autour des pratiques numériques des jeunes et des stratégies pour les accompagner en toute sérénité. La médiathèque de Vars proposera pendant l'année 2026 d'autres rendez-vous autour de ces sujets.

10 conseils pour votre sécurité sur les réseaux sociaux

10 conseils pour votre sécurité
SUR LES RESEAUX SOCIAUX

- 1 - Protéger l'accès à vos comptes
- 2 - Vérifier vos paramètres de confidentialité
- 3 - Maîtriser vos publications
- 4 - Faites attention à qui vous parlez
- 5 - Contrôlez les applications tierces
- 6 - Evitez les ordinateurs et les réseaux wifi publics
- 7 - Vérifier régulièrement les connexions à votre compte
- 8 - Faites preuve de discernement avec les informations publiées
- 9 - Utilisez en conscience l'authentification avec votre compte de réseau social sur d'autres sites
- 10 - Supprimer votre compte si vous ne l'utilisez plus

Pour en savoir plus ou vous faire assister, rendez-vous sur : [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr)

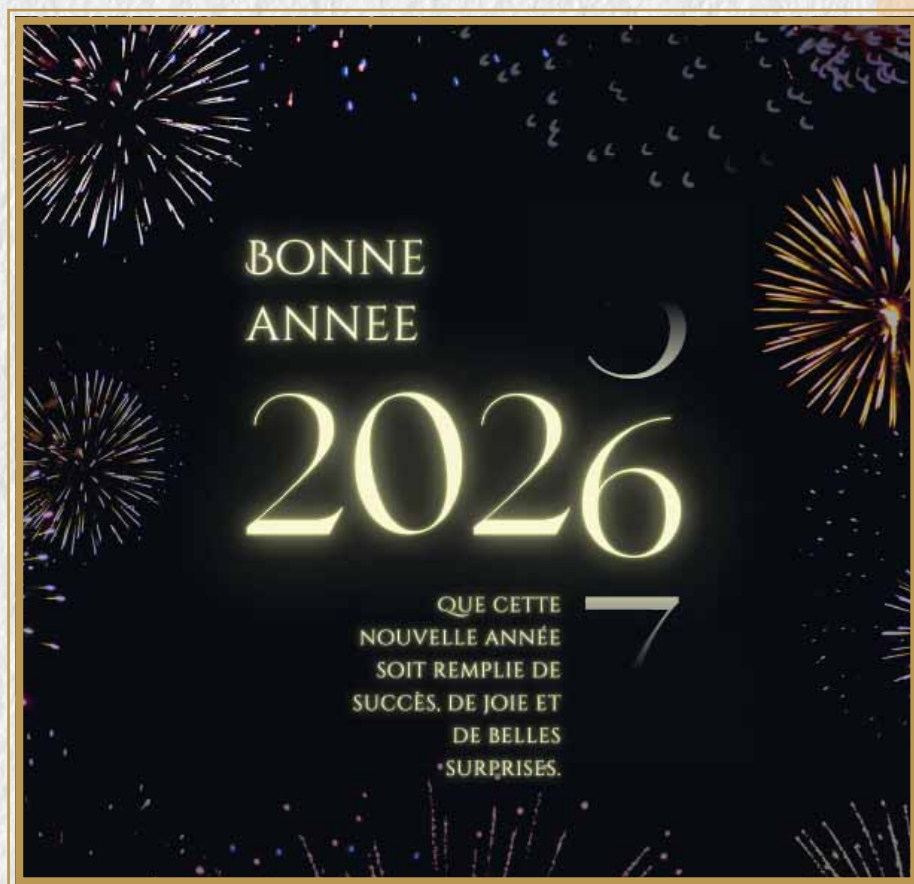
ADOPTER LES BONNES PRATIQUES

Le saviez-vous ?

En vertu de la loi n° 2018-493 du 30 juin 2018 - Article 20, un mineur peut consentir seul à un traitement de ses données à caractère personnel à partir de 15 ans. Avant cet âge, le consentement du titulaire de l'autorité parentale est requis.

Que faire en cas de problème ?

- Demander la suppression d'une publication gênante ou compromettante sur les réseaux sociaux : Les conseils de la CNIL.
- Être conseiller face à situation de cyber harcèlement : contacter le 3018, ligne d'écoute nationale anonyme et confidentielle destinée aux internautes confrontés à des problèmes dans leurs usages numériques.
- Signaler un contenu illicite sur les réseaux sociaux : [Internet-signalement.gouv.fr](https://internet-signalement.gouv.fr)



Commune de La Boixe

Mairie de Vars

33 rue principale – Vars
16330 La Boixe

Tél : 05 45 39 73 04

Mail : mairie@mairie-laboixe.fr

Mairie de Montignac

25 avenue de La Boixe - Montignac
16330 La Boixe

Tél : 05 45 39 70 09

Mail : montignac@mairie-laboixe.fr

Janvier 2026 n°2

BULLETIN MUNICIPAL

de la commune
de la Boixe

Le P'tit journal
de LA BOIXE